

Tout d'abord, nous avions cru qu'il ne fallait voir en cette image qu'une marque ou un emblème expliquant et complétant la devise, mais le lion est héraldique, armé, lampassé et vilené, l'étoile a cinq rayons et par conséquent ce sont les éléments d'une armoirie et non d'un emblème. Ordinairement, les figures composant un dessin emblématique sont *au naturel* et nous ne croyons pas qu'il s'en puisse rencontrer empruntant au blason ses figures synthétiques, surtout lorsque celles-ci ont dans la nature un modèle que le dessinateur peut copier suivant son art. Dans le titre même de l'ouvrage de Meillet (édit. 1618), les armes de la duchesse de Montpensier, servant de marque à l'imprimeur, sont aussi gravées sans qu'aucune taille en indique les couleurs. Les artistes, à cette époque, indiquaient ou négligeaient les couleurs des écussons indifféremment, ou plutôt ne consultaient en cela que leur goût et l'effet décoratif.

L'impossibilité de donner lecture normale des armes de Meillet explique pourquoi son nom ne se trouve dans aucun des armoriaux de Bresse. Cela n'a pas peu contribué sans doute à l'oubli fait autour de cet écrivain par les curieux de l'histoire des provinces (42).

---

(42) Dans sa *Notice sur Tacite* (Paris, 1838), le savant Panckoucke cite l'œuvre de Meillet et en indique les quatre éditions. — Péricaud, dans ses *Notes et documents*, aux publications de l'année 1618, consacre quelques lignes analytiques aux *Discours politiques et militaires*. — M. Révérend du Mesnil, nomme Melliet à l'article Villars, dans l'*Armorial de Bresse et Bugey*. — Les auteurs du *Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire* (1839), ont inscrit à tout hasard : « Melliet (Laurent), sieur de Montessuy, en Bresse. On a de lui : *Discours politiques et militaires sur Corn. Tacite, etc.* Lyon, Cl. Morillon, 1519 (lisez 1619), in-4°. »